

Comité d'accréditation de CAPP

Septième rapport annuel

23 mai 2019 – 1er juin 2020

En 2019-2020, le Conseil d'accréditation était composé des membres suivants :

Kathy Brock, présidente, mandat de deux ans de 2019 à 2021
Ian Clark, mandat de trois ans de 2017 à 2020
Nancy Olewiler, mandat de trois ans de 2018 à 2021
Luc Bernier, mandat de trois ans de 2018 à 2021
David Siegel, mandat de trois ans de 2019 à 2022

Rapports annuels du Conseil d'accréditation

Il s'agit du septième rapport annuel du Conseil d'accréditation de CAPP, bien que le sixième rapport annuel du Conseil ait été soumis en 2012. La publication des rapports annuels a été suspendue pendant la révision du processus d'accréditation (2012-2016) et la mise en œuvre et le test des nouvelles procédures lors des deux premières révisions effectuées selon ces nouvelles procédures (2016 à 2019). Entre 2012 et 2019, le Conseil d'accréditation a rendu compte au Conseil d'administration de CAPP et ces rapports figurent dans les procès-verbaux de ces réunions. Le présent rapport marque la reprise de la publication des rapports annuels officiels du Conseil d'accréditation de CAPP.

Les réunions et les principales activités

Le comité d'accréditation s'est réuni dix fois en 2019-2020 par téléconférence pendant une heure et demie. Les réunions ont eu lieu les 4 juillet, 9 août, 6 septembre, 3 octobre, 1^{er} novembre, 3 janvier, 7 février, 6 mars et 1^{er} mai. Le Conseil d'accréditation a également mené ses activités par courrier électronique entre ces dates.

Les principales activités du Conseil d'accréditation ont consisté à :

1. Répondre à la demande de Concordia visant à prolonger sa période d'accréditation;
2. Créer un sous-comité chargé d'examiner le processus d'accréditation révisé, composé du Dr Evert Lindquist (Victoria), du Dr Geneviève Tellier (Ottawa) et du Dr M. Paul Brown (Dalhousie);
3. L'examen du rapport du Comité d'examen du processus d'agrément (APRC);
4. La formulation de recommandations à l'intention de la direction de CAPP concernant le processus d'agrément.

Le Conseil a également mis à jour ses activités, notamment ses communications, son site web et ses relations avec CAPP.

Le Conseil d'accréditation a formulé deux séries de recommandations au conseil d'administration de CAPPa.

Premièrement, le Conseil d'accréditation a examiné les documents supplémentaires soumis par Concordia et a prolongé son processus d'accréditation pour une période complète de sept ans, sous réserve de la publication des rapports des évaluateurs et de la lettre du Conseil d'accréditation sur le site web de CAPPa.

Deuxièmement, le Conseil d'accréditation a accepté le rapport de l'APRC et a formulé des recommandations sur le processus d'accréditation à l'intention de la direction et du conseil d'administration de CAPPa, en soulignant les principaux écarts par rapport au rapport de l'APRC. Le rapport de l'APRC et les recommandations du Conseil d'accréditation sont désormais publiés sur le site internet de CAPPa.

Écoles/Calendrier des examens

Le calendrier d'examen pour 2019-2020 correspondait à la prolongation de la période d'accréditation de Concordia, qui est passée de deux ans en 2018 à sept ans (accréditation en 2019 pour la période 2018-2025). Des discussions et des séances d'information ont eu lieu avec d'autres écoles, mais aucune autre école ou département n'était prévu pour l'accréditation.

Dépenses et recettes 2019-2020

Veuillez consulter le rapport annuel de CAPPa, étant donné que les transactions financières du Conseil d'accréditation liées au site web et à l'ARPC (24 mai 2019-1er juin 2020) ont été gérées par CAPPa. La Queen's School of Policy Studies a pris en charge les appels du Conseil et les activités du président du Conseil d'accréditation de CAPPa (participation à l'AGA et à la conférence annuelle de CAPPa, à l'AGA de la NASPAA, à l'atelier et à la conférence sur l'accréditation, ainsi qu'aux réunions de l'ICPP).

Réflexions

Au cours de la dernière année, le Conseil d'accréditation a répondu aux préoccupations spécifiques et générales exprimées par la communauté CAPPa au sujet du processus d'accréditation. Le Conseil a créé le Comité d'examen du processus d'accréditation (APRC) et défini son mandat, qui a été approuvé par la direction de CAPPa. Le Conseil d'accréditation a été impressionné par le travail de l'APRC. Sur la base du rapport de l'APRC et des connaissances des membres du Conseil sur les processus d'accréditation canadiens et internationaux, le Conseil a formulé des recommandations unanimes à la direction et au conseil d'administration de CAPPa afin d'améliorer le processus d'accréditation et de le rendre plus accessible aux diverses écoles et départements d'administration publique, de gestion et de politique au Canada, tout en préservant son engagement envers l'excellence dans l'éducation. Le Conseil a convenu que les futurs membres du Conseil d'accréditation et les évaluateurs des programmes devraient continuer d'être des membres expérimentés et respectés de la communauté, qui offriront aux écoles et aux départements des conseils indépendants, objectifs et utiles pour atteindre l'excellence dans l'enseignement de l'administration publique, des politiques et de la gestion. Le Conseil a convenu qu'à l'avenir, les procès-verbaux des réunions et les rapports annuels seront publiés sur le site web de l'ACAPR afin de renforcer sa transparence et sa responsabilité envers la communauté de l'ACAPR.

Le Conseil d'accréditation estime qu'il convient désormais de souligner auprès des membres de CAPPa que le processus d'accréditation amélioré peut être un moyen important de mettre en avant l'excellence de leurs programmes auprès des étudiants actuels et potentiels, des universités et des gouvernements à travers le Canada. Le Conseil estime que les écoles et les départements devraient être encouragés à envisager l'accréditation de CAPPa lorsqu'ils font l'objet d'évaluations universitaires ou provinciales afin de gérer efficacement ces évaluations.

Soumis respectueusement au nom du Conseil le 1^{er} juin 2020,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'K. Brock', with a stylized flourish at the end.

Kathy L. Brock
Présidente